



## Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec

### VERS UN RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC RENFORCÉ ET ÉQUITABLE

- ➔ Bonjour, je me présente, Louise Bourgeois, présidente de la Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec.
- ◆ Karine Mélando, présidente du Mouvement Personne D'Abord de Sainte-Thérèse.
- ➔ Nous sommes ici pour présenter aux membres de la Commission parlementaire l'avis de notre fédération sur la Réforme du Régime de rentes du Québec.
- ➔ La Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec est un organisme à but non lucratif ayant pour mission principale la défense collective des droits de toutes les personnes vivant avec une « déficience intellectuelle ».
- ◆ La Fédération et les Mouvements Personnes D'Abord se distinguent par une politique du « PAR et POUR », c'est-à-dire que nos organismes sont dirigés **Par** les personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » et **Pour** eux-mêmes.

## **Renforcer un Régime sans nous laisser tomber**

- ➔ Le Régime des rentes du Québec est un système difficile à comprendre pour nous, les questions de fiscalité sont des sujets très loin de notre réalité quotidienne.
- ➔ Malgré cette difficulté, nous voulons donner notre point de vue sur cette réforme et parler de nos inquiétudes concernant les conditions de vie des personnes âgées vivant avec une « déficience intellectuelle ».
- ➔ Le but de cette réforme est de trouver des solutions équitables pour que le Régime de rentes du Québec puisse continuer d'offrir, dans le futur, un revenu de retraite à tous les Québécois.
- ➔ Mais nous pensons qu'elle a aussi le devoir de maintenir ou d'améliorer les conditions de vie des Personnes D'Abord plus âgées et des autres groupes de personnes les plus vulnérables de notre société.
- ➔ Tout au long de notre vie, nous vivons des situations de handicap, d'exclusion et de pauvreté.

- ➔ À 65 ans, nous n'avons que les revenus de la Pension pour la vieillesse du Régime fédéral, du Régime de rentes du Québec et du Supplément de revenu garanti, qui suffissent à peine à répondre à nos besoins de base.
- ➔ Plus âgés et plus vulnérables, nous comptons sur des lois équitables pour conserver notre autonomie et notre dignité.
- ➔ Cette autonomie et cette dignité passent par la garantie que quand nous serons plus vieux, nous aurons des revenus suffisants pour vivre.

### **L'équité aussi pour les citoyens plus vulnérables !!!**

- ◆ La majorité d'entre nous, sur l'aide sociale ou en emploi, n'avons pas de régime de retraite privé et surtout pas les revenus nécessaires pour économiser pour plus tard.
- ◆ Il est important que le renforcement du Régime de rentes et la recherche de l'équité entre les générations ne se fassent pas en diminuant les revenus des groupes de personnes qui en ont le plus besoin :

- ◆ les personnes handicapées, les femmes seules, les aidants naturels, les étudiants et les travailleurs à faibles revenus.

### **Nous sommes en accord avec :**

- ◆ *La piste de solution numéro 1 : la hausse de cotisation de 9,9 % à 10,4 % sur 5 ans.*
- ◆ Après discussion, afin d'assurer au Régime l'argent nécessaire pour répondre aux besoins futurs, nous sommes d'accord avec la hausse de cotisation mais nous pensons que les travailleurs à faible revenu ne devraient pas subir cette augmentation.
- ◆ Pour un travailleur à faible revenu, cette hausse de cotisation ne sera pas très élevée, mais elle viendra s'ajouter aux autres hausses de tarifs que le gouvernement envisage de faire dans les prochaines années.
- ◆ Les membres ont déjà exprimé, en avril 2008 dans une lettre à Madame Jérôme-Forget, leur désaccord sur la hausse des tarifs proposée dans le Rapport Montmarquette.
- ◆ Nous continuons de penser que les hausses de tarifs, aussi petites soient-elles, sont inacceptables.
- ◆ Si le montant dont dispose une personne vivant avec une « déficience intellectuelle » n'est aujourd'hui pas suffisant pour vivre décemment, alors imaginez sa situation quand il devra assumer une série de hausses de tarifs.

- ◆ Exemples : une augmentation substantielle des coûts d'électricité, du transport en commun ou de la consommation d'eau.
- ◆ On est loin de l'équité, et l'on enfonce un peu plus les Personnes D'Abord dans le cycle de la pauvreté.
- ◆ ***La piste de solution numéro 2 : Éliminer la condition de cessation de travail pour pouvoir demander sa rente de retraite avant 65 ans.***
- ◆ Nous sommes d'accord avec cette piste, qui permettra à un travailleur de demander sa rente de retraite tout en continuant de travailler à son rythme.
- ◆ ***La piste à explorer numéro 14 : relever le maximum des gains admissibles.***
- ◆ Cette piste nous a été présentée comme une piste à explorer sans analyse détaillée.
- ◆ Après consultation auprès nos membres, il semble évident pour tous qu'en augmentant le maximum des gains admissibles jusqu'à 60 500 \$ ou plus, il y aurait une nette amélioration des finances du Régime.
- ◆ Nous savons que cette piste de solution demande un effort supplémentaire aux travailleurs ayant des salaires plus élevés et aux employeurs.

- ◆ Mais même si cette solution n'est pas populaire, elle sera probablement efficace et doit faire partie de la solution.

### **Nous sommes en désaccord avec :**

- ➔ ***La piste de solution numéro 3 : Calculer la rente de retraite en utilisant, à terme, les 40 meilleures années de gains de carrière.***
- ➔ Nous sommes en désaccord avec la nouvelle méthode de calcul.
- ➔ Si nous devons travailler à temps partiel ou cesser de travailler à cause de notre état de santé, pour prendre soin d'un proche ou pour toute autre raison, nous sommes pénalisés.
- ➔ La méthode de calcul devrait mieux tenir compte de ma réalité de travailleur.

### **Avant de terminer, parlons du travail**

- ➔ Il est important de rappeler que le droit au travail, le droit de gagner sa vie, est un droit fondamental, et que les personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » doivent affronter de nombreux obstacles et encore beaucoup de préjugés pour accéder au milieu du travail.
- ➔ « *La Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées* », adoptée en décembre 2008, et la nouvelle politique

« *À part entière* » devraient nous permettre d'occuper une plus grande place sur le marché du travail et nous permettre comme citoyens et travailleurs de contribuer au Régime des rentes.

- ➔ Nous espérons que quand viendra le temps de recevoir notre rente, les nouvelles dispositions du Régime tiendront compte de nos besoins.
- ➔ Dans votre document, vous dites que l'une des raisons qui a contribué à la situation difficile du Régime est le fait que les salaires n'ont pas augmenté comme vous l'aviez prévu.
- ➔ Nous proposons pour corriger cette situation une augmentation du salaire minimum, donc des cotisations plus élevées pour aider la situation financière du Régime.

## **En conclusion**

- ◆ Nous sommes des personnes avec un handicap qui, à 65 ans, se retrouvent généralement seules, sans conjoint ni enfants pour nous soutenir.
- ◆ Les statistiques récentes montrent que les personnes handicapées, les personnes seules et les personnes âgées sont les groupes de la population les plus touchés par la pauvreté.

- ◆ Nous aimerions que la réforme de la RRQ ne propose aucune piste de solution qui aurait pour effet de maintenir ou d'aggraver la situation dans laquelle nous nous trouvons, ni celle des autres groupes à risque.
  
- ➔ Nous espérons que nos commentaires contribueront à faire avancer la réforme du Régime de rentes du Québec
  
- ➔ Merci de nous avoir écoutées avec autant d'attention.